

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT RÉGIONAL CRE BFC ATTELAGE 2025

LES ATTELAGES DES GRANDS PRÉS

du 20 au 22 Juin - Concours n°202570001 & n°2513882

1 - ÉPREUVES :

Le Championnat se courre sur les épreuves Club et Amateur.

Concours n°202570001	Catégorie Amateur
Épreuve 1	Amateur 1 GP Team
Épreuve 2	Amateur 1 GP Poney Solo
Épreuve 3	Amateur 1 GP Poney Paire
Épreuve 4	Amateur 1 GP Poney Team
Épreuve 5	Amateur 1 GP Trait Paire
Épreuve 6	Amateur 1 GP Trait Solo
Épreuve 7	Amateur 1 GP Trait Team
Épreuve 8	Amateur 1 GP Solo
Épreuve 9	Amateur 1 GP Team
Concours n° 2513882	Catégorie Club
Épreuve 1	Club ELite Paire
Épreuve 2	Club Elite Solo
Épreuve 3	Club 1 Solo



2 - CATÉGORIES : Amateur 1, Club Elite et Club 1

- Un meneur ne peut courir le championnat que dans une catégorie.
- Dans le cas où un meneur participerait dans deux catégories différentes (avec un même attelage ou avec deux attelages différents) le niveau le plus élevé sera pris en compte.
- Dans le cas où un meneur participe à une même épreuve avec deux attelages, le meilleur résultat sera pris en compte.

3 - ENGAGEMENTS :

Le Championnat Régional Attelage BFC est réservé aux meneurs licenciés en Bourgogne-Franche-Comté.

Le concours est ouvert à tous les meneurs, un classement des meneurs de la région BFC est établi.

Les engagements se font par le système fédéral habituel.

Le règlement FFE est appliqué.

4 - CLASSEMENT :

Le classement est établi en fonction des résultats de l'épreuve.

Le meneur obtenant le plus gros score est en tête.

5 – REMISE DES PRIX

Pour chaque épreuve labellisée Championnat Régional, il y aura une remise des prix de l'épreuve à l'issue de chaque étape pour l'ensemble des cavaliers (Championnat et hors Championnat) puis une remise des prix du Championnat récompensant **les 3 meilleurs meneurs de Bourgogne Franche Comté, de chaque catégorie.**

Le CRE BFC récompensera les podiums de chaque catégorie avec des plaques, flots, médailles et écharpes. **Les lots des podiums des championnats seront remis lors de la soirée des champions début 2026.**

6 - DROIT À L'IMAGE

Les meneurs participant au **Circuit Attelage BFC** sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur ces épreuves, le meneur autorise le Comité Régional d'Equitation à diffuser ses photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du **Championnat Régional Attelage BFC.**

